

Randonnée champêtre à travers bois, ville et plaine, en partant du château d'Ecouen.

Durée	3h 25	Difficulté	Moyenne
Distance	11,26 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	71 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	78 m	Commune	Écouen (95440)
Point haut	153 m		
Point bas	71 m		



Description

Départ du parking du château d'Ecouen.

(D) Descendre le chemin jusqu'au fort puis longer celui-ci en suivant les marques du GR® (contourner le fort par l'est puis le sud).

(1) Au carrefour du Chauffour, prendre à droite en continuant à suivre les traces du GR®. Quitter le GR® quand celui-ci entre en ville par la gauche et continuer tout droit en suivant le PR® (balisage jaune).

Tourner à gauche et entrer dans la ville en direction de la gare.

(2) Tourner à droite dans la Rue de la Gare et poursuivre dans l'Avenue Foch.

(3) A la patte d'oie, prendre l'allée à gauche. Au croisement suivant (cote 88), tourner à droite vers le poste de gaz. Avant d'arriver à celui-ci, tourner à gauche et suivre le chemin qui mène au bois Bizouard qu'on longe à main droite. Le sentier débouche sur un chemin qu'on prend à droite.

(4) A l'entrée de Mesnil-Aubry, rejoindre le GR® de pays de la plaine de France qui se trouve à droite à l'entrée du village. A une fourche face à un verger, bifurquer à gauche jusqu'à Ecouen. Suivre les marques jaunes à travers la ville jusqu'au château. Traverser le parc en prenant les escaliers qui vous mènent à l'entrée du château puis rejoindre le parking (A).

Points de passages

D/A Parking du château d'Ecouen - Église Saint-Didier (Villiers-le-Bel)

| N 49.017555° / E 2.38019° - alt. 130 m - km 0

1 Carrefour du Chauffour

| N 49.014254° / E 2.370432° - alt. 95 m - km 1.7

2 Proche de la Gare d'Écouen-Ézanville et du - Petit Rosne (rivière) - Affluent du Croult

| N 49.023091° / E 2.364279° - alt. 73 m - km 2.86

3 A la patte d'oie, prendre l'allée à gauche

| N 49.033911° / E 2.371773° - alt. 80 m - km 4.22

4 A l'entrée de Mesnil-Aubry, rejoindre le GR

| N 49.049636° / E 2.395355° - alt. 116 m - km 7.29

D/A Parking du château d'Ecouen

N 49.017555° / E 2.380187° - alt. 130 m - km 11.26

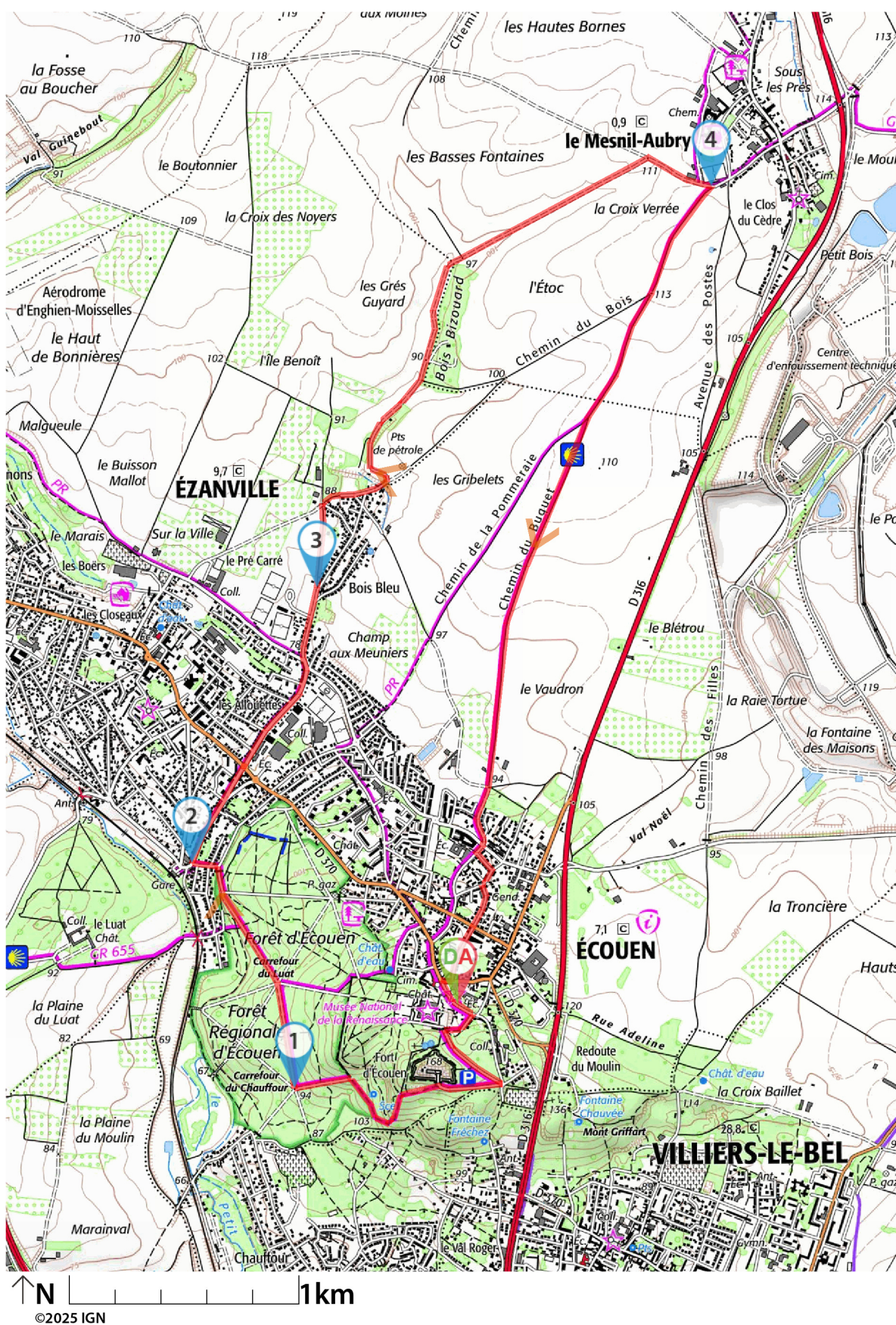
Informations pratiques

À voir

Musée National de la Renaissance, dans le château d'Ecouen (fermé le mardi).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-ecouen-ezanville/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.